



27^{ème} Journée de l'Ordre

Discours d'Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Chers amis Présidents des Ordres de pharmaciens francophones,
Chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

2014 : la moyenne des jours d'hospitalisation est de 4 jours. En 1984, elle dépassait 12 jours.

2014 : La structure du prix des médicaments n'a rien à voir avec celle de 1984. Elle varie de quelques centimes d'euro au prix de plusieurs voitures...

2014 : les applications en santé de la révolution numérique et de la miniaturisation électronique sont réalité ; des milliards de données peuvent être traitées automatiquement en un temps record ; le séquençage du génome devient presque commun ;

2014 : près de 6 millions de Français ont plus de 75 ans. En 1984, ils étaient moitié moins ;

En somme, en 2014, c'est peu de le dire, l'environnement des pharmaciens est radicalement différent de l'époque à laquelle, il y a trente ans, la moitié de ceux qui exercent aujourd'hui, se sont formés.

Ce qui n'a pas changé, ce qui ne doit pas changer, ce qui ne changera pas, c'est la passion des pharmaciens pour le progrès et l'avenir, les pharmaciens sont des scientifiques. C'est aussi le rôle des pharmaciens pour la santé de chaque Français. La société française sera de plus en plus en demande de protection et de services individualisés. La société française aura donc un besoin croissant de pharmaciens.

Si les pharmaciens sont passionnément tournés vers l'avenir, en ce moment, certains sont aussi tentés par l'immobilisme. Cette peur bleue ... ou plutôt cette peur verte de l'avenir, on peut la comprendre.

Elle n'exprime pas un déni du futur. **C'est un cri d'alerte.** Celui de ceux qui ont le sentiment qu'ils n'arrivent plus à maîtriser leur vie professionnelle, comme s'ils étaient dans un becher avec agitateur magnétique. Une pharmacie du 21^{ème} siècle, oui. Une pharmacie de science-fiction, non ! Et les coups de massue cassent les élans et le moral !

Que pensez-vous qu'un pharmacien titulaire d'officine éprouve quand on le traite de rentier alors qu'il vit de son travail et se démène dans les difficultés de gestion de son entreprise ?

Que pensez-vous qu'un pharmacien biologiste éprouve quand l'encre de la loi qui restructure complètement son métier est à peine sèche et qu'on lui assène que la réforme n'était pas la bonne ?

Ne vous y trompez pas, les officinaux, les biologistes, comme tous les autres pharmaciens accompagnent les modernisations bénéfiques au système de santé.

Mais ils ont des besoins impérieux avec lesquels ils ne transigent pas :

- **leur place et leur rôle reconnus et renforcés,**
- **un horizon qui cesse d'être incertain !**

A ces conditions, qui coïncident avec l'intérêt général, ils sont prêts à relever les défis actuels même s'ils sont inédits par leur amplitude et leur simultanéité.

La profession s'est mobilisée. Et l'Ordre des pharmaciens, uni et déterminé, agit et agit toujours pour construire un avenir, digne de la valeur ajoutée que les pharmaciens apportent à la société.

Comme je n'ai cessé de le répéter lors de l'Opération jeunes que j'ai menée durant toute l'année aux côtés des étudiants, des internes et des jeunes pharmaciens de moins de 35 ans, il n'est pas concevable de laisser aux jeunes générations une pharmacie dépassée. Il n'est pas plus concevable de saccager leur espérance. **Attirer et intégrer les jeunes, est une clef de voute de l'avenir de notre profession.**

Une autre clef de voute, ce sont les règles professionnelles au bénéfice de toutes les personnes, sur l'ensemble du territoire. Chacun a droit, quelle que soit sa condition sociale, à un même accès aux soins de qualité.

Certains voudraient faire croire que dans un monde globalisé et libéral, l'absence de règles serait la solution à tous les maux. C'est un leurre, tranché par la Cour européenne de Justice. **Ces règles, proportionnées à leur objectif de protection du public, sont justifiées.**

Et pourtant, nous devons sans cesse expliquer leur bien-fondé. Comme par exemple dans l'actuel projet, si peu transparent, de traité de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis. Ce projet vise à faciliter le commerce et les investissements et interroge de fait les réglementations existantes.

Madame la Ministre, vous, vous avez accepté de nous entendre. Vous, vous avez recherché avec nous des voies innovantes, au bon rythme.

Vous avez donné le cap : prévention, amélioration de la prise en charge, sécurité des soins. Et vous vous y êtes tenue.

Vous n'avez pas accepté l'inacceptable comme la mise à disposition des médicaments hors des pharmacies, qu'elles soient physiques ou virtuelles. **Vous n'avez pas accepté le démantèlement** des règles démo-géographiques de l'officine qui ont fait leur preuve en matière de proximité territoriale. **Vous n'avez pas accepté de détruire** ce qui venait juste d'être construit pour la Biologie médicale.

Ces refus, pour vous, ne veulent pas dire immobilisme. Mais vous avez souhaité que les réformes soient équilibrées et menées prioritairement dans le respect des impératifs de protection de la santé publique et des caps fixés.

Pour cette détermination et ce bon sens, les pharmaciens, Madame la Ministre, vous remercient.

Les pharmaciens attendent maintenant concrètement le point d'atterrissage de tout cela, car ils restent légitimement inquiets de leur avenir. Et l'Ordre restera très attentif. Les pharmaciens attendent également la parution de nombreux décrets. Les biologistes pour finaliser la loi de 2013, les officinaux celle de 2009, les hospitaliers pour la reconnaissance de leur DES, comme celle de leur capacité à prendre en charge le plasma devenu médicament.

Chers confrères, les grosses turbulences actuelles, ne sont pas un simple trou d'air. Attendre n'est pas la seule option. Rester créatif de son destin, c'est se pencher sur ses faiblesses. C'est se réformer au bon rythme, sans se perdre. Pour une pharmacie compétitive et de son époque.

Prenons l'exemple si concret du **Dossier Pharmaceutique**, cet outil professionnel que les industriels et les hospitaliers s'approprient maintenant après les officinaux. Adopté par **plus de 35 millions de Français**, de nombreux pays, du Japon aux Etats-Unis, en passant par l'Arabie saoudite ou l'Afrique du Sud, viennent le découvrir.

Les rappels de lots ou les alertes sanitaires sont diffusés en quelques minutes. Les ruptures d'approvisionnement déclarées par les pharmaciens dispensateurs en ville comme à l'hôpital, sont traitées sans délais par les industriels.

En 3 heures de temps, les consultations des dossiers pharmaceutiques sont aussi nombreuses que celles de l'historique des remboursements en un an !

C'est dire si cet outil, également apprécié par les médecins hospitaliers qui en expérimentent l'accès, a toute sa place dans le système de santé, et je l'espère demain dans le nouveau Dossier Médical Partagé.

La pharmacie du 21ème siècle, c'est cet « Ensemble ». Car **tout en respectant l'indépendance professionnelle de chacun, l'exercice isolé, c'est fini.**

Le futur, c'est une chaîne pharmaceutique renforcée dans son efficacité avec de nouvelles articulations entre les métiers pour de nouveaux services. **Le futur**, c'est un lien ville-hôpital conforté pour réussir la mutation ambulatoire. **Le futur**, ce sont des groupements de coopération sanitaire construits avec les gérants de PUI. **Le futur**, c'est un réseau d'officines et de laboratoires de biologie médicale, fortifié chacun, par des sociétés d'exercice libéral reliées entre elles et intégrant leurs jeunes pharmaciens salariés.

Ces mutualisations doivent rester au service des patients et ne pas en arriver à une industrialisation inhumaine qui dépasserait la volonté du législateur comme celle des pharmaciens en l'éloignant du patient.

Pour la biologie par exemple, l'Ordre déplore des situations d'oligopoles qui se créent. Il déplore également, comme l'ARS de Bourgogne le constate, l'allongement des délais de rendus de résultats. A tout le moins, l'Ordre demande que les biologistes soient confortés dans leur rôle et maintenus physiquement sur chaque site.

Il en va de même pour la pharmacie d'officine. Une pharmacie c'est un espace de santé de proximité, ouvert et disponible pour le premier recours. Un espace où le lien humain est fort et permanent. Aujourd'hui, l'Ordre lance une communication, pensée avec les représentants de la profession, sur la pharmacie d'officine. Elle reflète le vécu de millions de Français qui ont **tous une pharmacie dans leur vie** et ne veulent pas la perdre.

FILM. Durée 1minute 30 <http://www.onatousunepharmacie.fr/>

En complément de ce film, disponible aujourd'hui sur Internet, quatre émissions thématiques, sur le Dossier Pharmaceutique, l'armoire à pharmacie, la contrefaçon des médicaments et les missions des pharmaciens sont en cours de diffusion sur les chaînes de France télévision, et un site Internet raconte des tranches de vies, des émotions de patients et de pharmaciens.

Au « travailler ensemble », par une mutualisation raisonnée, **il faut ajouter le « travailler avec »**. **L'amitié entre nos professions de santé est très solide.**

L'accord cadre interprofessionnel recherché par nos syndicats respectifs n'a pas encore abouti. Il aboutira, quand les conditions seront réunies, car la volonté de travailler ensemble est là. Les SISA sont d'ailleurs trop difficiles à monter, il faut simplifier, nous en parlons souvent avec les autres Ordres de professions de santé.

Etre partenaire et non adversaire fera la réussite. Il peut y avoir des désaccords mais le dialogue est important : Ordre des médecins et Ordre des pharmaciens, ont ainsi décidé de se réunir plus spécifiquement, le prochain mois de décembre sur ce « travailler avec ».

Prenons l'exemple de l'amélioration de la couverture vaccinale. Pour l'Ordre des pharmaciens, il est nécessaire d'agir en complément et en convergence avec les autres professionnels de santé, pour renforcer la couverture vaccinale menacée par un contexte général de défiance.

Si l'on fait un focus sur la grippe saisonnière, le Conseil de l'Union européenne a fixé à 75 % l'objectif de vaccination des +65 ans. En France, nous en sommes tellement loin ! Dans les très nombreux pays qui ont ouvert la vaccination contre la grippe aux pharmaciens, pas n'importe comment bien sûr, le taux de couverture progresse nettement. Face à un tel constat, les réticences n'ont pas lieu d'être.

Travailler « ensemble », travailler « avec », c'est en France mais aussi à l'étranger, pour rester en capacité de répondre à ces crises sanitaires qui causent la mort. Ma pensée se tourne vers vous Présidents des Ordres de Guinée et du Mali. Il y a moins d'un mois, j'étais à vos côtés. J'ai vu, comme celui des autres professionnels de santé, le travail de vos pharmaciens, pour promouvoir notamment les règles d'hygiène et les réflexes à adopter, et je sais l'apport des pharmaciens humanitaires qui leur viennent en renfort. **Chers Présidents, vous avez tout notre soutien dans le drame que vivent vos populations.**

.....

Je voudrais également soutenir aujourd'hui le travail collectif des conseillers et collaborateurs ordinaires. Parce qu'ils défendent une haute image de la profession et y consacrent leur énergie, parce qu'ils refusent la facilité, parce qu'ils s'unissent dans des délibérations avec pour seul critère la santé publique, **je veux leur rendre hommage.** Ils ont par exemple œuvré cette année :

Pour la compétence des pharmaciens avec le contrôle annuel effectif du suivi par les 75 000 pharmaciens de leur développement professionnel continu.

Pour le bon usage des médicaments comme en témoigne l'affiche et la brochure « parler avec son pharmacien » de la HAS, maquettée imprimée par l'Ordre et diffusée par le Cespharm ou comme en témoignent la convention signée avec la MILDECA ou celle en cours de signature avec le ministère des sports, pour lutter contre les addictions et le dopage.

Pour la qualité d'exercice, avec la mise en œuvre du programme qualité à l'officine. Les audits pédagogiques des pharmacies, prémices d'une probable future certification, que soutient l'ordre, sont bientôt prêts. Le référentiel est écrit et testé, les auditeurs sont en cours de formation. Les visites surprises des patients qualité, chaque année dans 3 000 pharmacies choisies au hasard, vont démarrer dans quelques jours pour les soutenir dans la qualité de leur conseil pharmaceutique pour les médicaments à prescription facultative.

Pour être au plus près des préoccupations, comme en témoignent les travaux sur la complémentarité de la déontologie et du droit de la concurrence. Ou comme ceux sur l'indépendance des pharmaciens, sujet de la table ronde de cet après-midi.

Bref, l'Ordre n'est pas qu'une machine administrative ou répressive, une machine à inscrire et à sanctionner. C'est une ruche d'activités, de projets, d'hommes et de femmes portés, par les valeurs qui fondent notre déontologie et par leur vision de l'avenir de nos métiers.

Toutes ces initiatives ne tombent pas du ciel, les Présidents et leurs conseils les portent car ils se veulent force de proposition y compris pour les questions qui dérangent.

Chers confrères, si vous voulez vous joindre à ce travail collectif ou si vous pensez que l'institution pourrait être plus efficace, c'est le moment. Apportez vos idées, soyez candidats aux prochaines élections. A tout le moins, votez ! L'Ordre a besoin de tous, jeunes et moins jeunes, pour rester représentatif!

Pour conclure, vous le voyez, vous le savez, les pharmaciens, quel que soit leur métier, ont la passion et la fierté de leur profession.

Au nom de l'ensemble de notre institution ordinale, je ne laisserai pas mettre en danger, sans réaction vigoureuse et déterminée, le sens et les valeurs de notre profession. Je ne laisserai pas non plus la profession s'enfoncer dans le piège mortifère du passéisme nostalgique.

Ouvrir l'avenir, précéder plutôt que suivre, penser avec des idées neuves, sans oublier l'idéal humaniste des pharmaciens, telle est la volonté de l'Ordre.

Je vous remercie